

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 novembre 2016

L'an deux mil seize, le dix-sept novembre à 19h, le conseil municipal s'est réuni à la mairie de Le Plessis Brion, sur la convocation de Monsieur Jean-Pierre DAMIEN, Maire, adressée aux conseillers municipaux le 08/11/2016.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1-Appel
- 2-Désignation d'un secrétaire de séance
- 3-Approbation du compte rendu et du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15/09/2016
- 4-Demandes de subvention 2017 auprès de l'Etat
- 5-Demandes de subvention 2017 auprès du Département de l'Oise
- 6-Décision modificative DM n°4 au budget communal pour changement de compte d'imputation
- 7- Travaux en régie : décision modificative n°5
- 8-Choix de la durée d'amortissement de la participation à la fibre optique versée par la commune au SMOTHD
- 9- Subvention exceptionnelle à verser à l'école maternelle pour financer les livres de Noël
- 10-Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2017
- 11-Lancement de l'appel d'offres pour l'installation de la vidéo-protection dans le village
- 12-Lancement de l'appel d'offres pour mise aux normes de l'assainissement- eaux pluviales de l'école maternelle
- 13-Avis de la commune sur le périmètre du TRI et du SAGE
- 14-Abris voyageurs de la commune – autorisation pour signer la convention du Département
- 15- Questions diverses

Appel

Mr DAMIEN procède à l'appel :

Etaient présents

Monsieur Jean-Pierre DAMIEN, Monsieur Philippe VAN DE SYPE, Madame Françoise DACQUIN, Madame Françoise CORTES, Monsieur Michel DÉCHAUX, Monsieur Gérard CHARPENTIER, Madame Liliane BRUNEL, Monsieur Jean-Pierre CAUDRON, Madame Céline HUTCHINSON, Monsieur Sébastien CHOQUET,

Etaient absents représentés

Monsieur François SELLIER (pouvoir à Monsieur Jean-Pierre DAMIEN), Madame Julie SANZEY (pouvoir à Madame Françoise CORTES),

Etait absente excusée

Madame Mireille MOENS,

Etaient absents

Monsieur Laurent LESUR, Madame Valérie LAPIERRE

Assistait à la séance en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Mme Sandrine CLERGET, Rédacteur,

Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Liliane BRUNEL est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter un point à l'ordre du jour qui concerne une modification du règlement des services périscolaire et cantine suite à la commission scolaire du 15/11/2016. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, est d'accord, à l'unanimité des membres présents et représentés, pour rajouter ce point à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

2016-67 Approbation du Compte rendu et du procès-verbal des délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 15/09/2016

L'ensemble du Conseil Municipal a reçu le compte rendu et le procès-verbal des délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 15/09/2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte rendu des délibérations et le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15/09/2016.

2016-68 Demandes de subvention croisée auprès des financeurs Agence de l'Eau et Département de l'Oise pour l'année 2017

Monsieur le Maire,

Vu les demandes de subvention à présenter aux financeurs pour 2017 avant la fin de cette année,

Vu les projets de la commune,

Vu les besoins de financement pour ces projets,

Propose de déposer les dossiers de demande de subvention suivants :

Demandes formulées aux financeurs		Département de l'Oise	Agence de l'Eau Seine Normandie
Projets de la commune (renouvellement ou nouveau)	Montant estimé des travaux ou des études	Subvention demandée (taux communal ou €/ml)	Subvention demandée (taux ou % des travaux 2016)
Lot 1 de réalisation du raccordement sur Choisy plan triennal 2015-2018			
Mise en conformité du réseau des eaux pluviales (Déconnexion des Eaux pluviales de l'assainissement) (renouvellement du projet 2016)	38943€	29%	30%
Réseau de transfert (renouvellement du projet 2016)	700000€	82€/ml	30%
Réhabilitation de l'assainissement des rues Meunier, Vervin, Levaire, rue du 8 mai 45	297000€	10%	30%

Demandes formulées aux financeurs		Département de l'Oise	Agence de l'Eau Seine Normandie
Projets de la commune	Montant estimé des travaux ou des études	Subvention demandée (taux communal ou €/ml)	Subvention demandée (taux ou % des travaux 2016)
Lot 2 de création poste de relevage, démolition de la station d'épuration avec reprofilage de la zone et traitement de l'air sur 3 postes de refoulement			
Création poste de relevage	314000€		30%
Démolition de la station d'épuration et reprofilage de la zone	86800€		40%
Traitement à l'air sur 3 postes de refoulement de la commune	31500€		30%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'ensemble des projets présentés ci-dessus et leur montant,
- Sollicite le concours financier des financeurs à savoir le Département de l'Oise, l'Agence de l'eau en subvention croisée
- Approuve le plan de financement de chaque projet présenté,
- Décide de présenter ou représenter ces demandes auprès des financeurs Département de l'Oise et Agence de l'eau pour l'année 2017

2016-69 Demandes de subvention auprès des financeurs Etat (DETR ou FIPD) et Département de l'Oise pour l'année 2017

Monsieur le Maire,

Vu les demandes de subvention à présenter aux financeurs pour 2017 avant la fin de cette année,

Vu les projets de la commune,

Vu les besoins de financement pour ces projets,

Propose de déposer les dossiers de demande de subvention suivants :

Demandes formulées aux financeurs		Département de l'Oise	ETAT (DETR ou FIPD)
Projets de la commune (renouvellement ou nouveau)	Montant estimé des travaux ou des études	Subvention demandée (taux communal ou €/ml)	Subvention demandée (taux ou % des travaux 2016)
Mairie – mise en accessibilité PMR (partie études) (renouvellement de la demande 2016)	5000€	29%	45% (au titre de la DETR)
Mairie – mise en accessibilité PMR (partie travaux) (montant estimé)	200 000€	29%	45% (au titre de la DETR)
Vidéoprotection et sécurité des écoles (renouvellement demande de 2016)	108 516€		36% (au titre du FIPD)

Demandes formulées aux financeurs		Département de l'Oise	ETAT (DETR ou FIPD)
Projets de la commune	Montant estimé des travaux ou des études	Subvention demandée (taux communal ou €/ml)	Subvention demandée (taux ou % des travaux 2016)
Création de sentes piétonnes (circulations douces) avenue St Sulpice rue de Laigue et rue Jean de Bréda (renouvellement demande de 2016)	9 078€	29%	40% (au titre de la DETR)
Mise en conformité de l'éclairage public du Terrain de football (renouvellement demande de 2016)	8 034.96€	29%	40% (au titre de la DETR)
Travaux de mise en conformité du réseau d'eaux pluviales dans diverses rues de la commune (renouvellement demande de 2016)	38 943€	29%	40% (au titre de la DETR)
Reprise de concessions de cimetière en état d'abandon (renouvellement demande de 2016)	6 245.17€	29%	40% (au titre de la DETR)
Réhabilitation de voirie avec accès PMR	25 632€	29%	45%(au titre de la DETR)
Rénovations publiques – réhabilitation de la façade de la mairie	13 450 €	29%	45%(au titre de la DETR)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'ensemble des projets présentés ci-dessus et leur montant,
- Sollicite le concours financier des financeurs à savoir le Département de l'Oise, l'Etat en subvention ou en subvention croisée si les financeurs le permettent,
- Approuve le plan de financement de chaque projet présenté,
- Décide de présenter ou représenter ces demandes auprès des financeurs Département de l'Oise et l'Etat pour l'année 2017.

2016-70 Demande de subvention auprès de la Fédération Française de Football

Monsieur le Maire,

Vu le projet de la commune de mise aux normes de l'éclairage public du terrain de football estimé à environ 9600€ TTC,

Vu les besoins de financement pour ce projet,

Propose de renouveler la demande de subvention au titre du fonds d'aide au football amateur auprès du District de la Fédération Française de Football en parallèle des aides demandées à l'Etat et au Département de l'Oise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le renouvellement de la demande de subvention 2016,
- Sollicite le concours financier pour 2017 de la Fédération Française de Football au titre du fonds d'aide au football amateur,
- Approuve le plan de financement de ce projet,

2016-71 Décision Modificative n°4 au budget communal pour changement de compte d'imputation

Monsieur le Maire expose,
Afin d'être sincère dans les comptes, il convient de passer une décision modificative du compte 2158 au compte 2188 pour la somme de 3169€ correspondant au changement de chaudière à la villa des marronniers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, la décision modificative n°4 proposée ci-dessous :

Section d'Investissement du Budget communal 2016

Comptes et chapitres	Dépenses	
	Baisse des crédits	Hausse des crédits
2158 Autres matériels et outillages	-3169€	
2188 Autres immo corporelles		+3169€
TOTAL	-3169€	+3169€

SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES
AVANT DM N°4	601 789.00€
APRES DM N°4	601 789.00€

Travaux en régie : décision modificative n°5

Suite à la consultation des différents travaux effectués par notre agent d'entretien service technique des bâtiments qui ne sont que des travaux d'entretien, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'y a pas de travaux effectués cette année qui peuvent faire l'objet de travaux en régie. Il propose donc d'annuler ce point à l'ordre du jour qui ne nécessite donc pas de DM, ce que le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés.

2016-72 Choix de la durée d'amortissement de la participation à la fibre optique versée par la commune au SMOTHD

Monsieur le Maire expose,
Vu la demande de Madame la trésorière d'amortir la participation à la fibre optique versée au SMOTHD soit 250860€.
Vu l'obligation de cet amortissement,
Vu la durée du prêt contracté cette année pour financer cette participation qui est de 20 ans,
Considérant le budget de la commune,
Monsieur le Maire propose une durée de 20 ans comme le prêt,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés cette proposition et décide donc d'amortir sur 20 ans cette participation de 250860€ enregistrée au compte 2041581 à partir de 2017 et de prévoir les crédits en conséquence sur le prochain budget.

2016-73 Subvention exceptionnelle à verser à l'école maternelle pour financer les livres de Noël

Monsieur le Maire,

Vu l'impossibilité de régler les commandes par mandat administratif chez l'Editeur Lire c'est partir,
Considérant la possibilité de régler par chèque par l'intermédiaire de la coopérative de l'école maternelle,

Considérant le coût de cet achat qui est évalué à 55€ pour cette année,

Considérant la liste des enfants inscrits à la maternelle,

Afin que la collectivité puisse rembourser la coopérative scolaire de ce montant, Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle à cette dernière,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'autoriser Monsieur le maire à verser une subvention exceptionnelle d'environ 55€ (selon la facture d'achat présentée par l'école maternelle selon commande du 08/11/2016) afin de rembourser la coopérative scolaire de l'école maternelle.

2016-74 Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2017

Vu les travaux à venir sur le réseau assainissement et le coût de la vie,

Considérant que notre délégataire SAUR doit nous adresser la tarification en incluant l'augmentation comme indiquée dans les contrats d'affermage,

Monsieur le Maire propose donc d'appliquer sur les tarifs 2016 indiqués dans le tableau suivant une augmentation comme indiquée dans les contrats d'affermage de l'eau et de l'assainissement :

Prestations	Année 2016
M3 d'eau	0.2370€ du m ³
Abonnement eau	6.31€
M3 assainissement	1.23€ du m ³
Abonnement assainissement	40€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'appliquer une augmentation pour l'année 2017 sur les tarifs de la part communal eau et assainissement 2016 ci-dessus selon la formule indiquée dans les contrats d'affermage eau et assainissement et selon le calcul qui sera adressé par la SAUR
- décide d'appliquer chaque année une réévaluation selon l'indice et selon la formule indiquée dans les contrats d'affermage eau et assainissement.

2016-75 Lancement de l'appel d'offres pour les travaux d'installation de la vidéo-protection dans le village

Monsieur le Maire,

Vu la subvention allouée à la commune par le Département de l'Oise concernant l'installation d'une vidéo-protection dans le village,

Vu la nécessité de lancer ce travaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le lancement du marché à procédure adaptée concernant l'installation de la vidéo-protection dans le village et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la conclusion du marché cité ci-dessus selon les crédits votés au budget primitif communal.

2016-76 Lancement de l'appel d'offres pour les travaux de mise aux normes du réseau d'eaux pluviales de l'école maternelle

Monsieur le Maire,

Vu la subvention allouée à la commune par l'Etat au titre de la DETR 2016 concernant l'installation d'une vidéo-protection dans le village,

Vu la nécessité de lancer ce travaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le lancement du marché à procédure adaptée concernant les travaux de mise aux normes du réseau d'eaux pluviales de l'école maternelle et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la conclusion du marché cité ci-dessus selon les crédits votés au budget primitif communal.

2016-77 Avis de la commune sur le périmètre du TRI et du SAGE

Monsieur le Maire,

Vu les avis demandés à la commune par la Préfecture de l'Oise sur le périmètre du Territoire à risques inondations (TRI) et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) par courrier du 13/09/2016 et courriel du 21/09/2016,

Vu les différents périmètres présentés,

Considérant la présentation de la commission développement durable de la CC2V du 11/10/2016,

Considérant la prise en compte de notre commune dans ces périmètres et notamment dans le périmètre SAGE Oise Moyenne,

Considérant l'avis favorable proposé par la commission inondation qui s'est réunie sur ce sujet le 08/11/2016,

Propose d'émettre un avis favorable sur ces périmètres,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet, à l'unanimité des membres présents et représentés, un avis favorable sur le périmètre du TRI et le périmètre du SAGE.

2016-78 Abris voyageurs de la commune – autorisation pour signer la convention du Département de l'Oise

Monsieur le Maire,

Vu la proposition du Département de l'Oise d'assurer la continuité de gestion des abris voyageurs selon le modèle de convention pour renouveler cette gestion à compter du 01/06/2017,

Vu les arrêts de bus situés rue Edouard Meunier et avenue St Sulpice qui prend notamment en charge les collégiens,

Propose de renouveler cette convention en incluant les arrêts de bus Rue Edouard Meunier et Avenue St Sulpice et de l'autoriser à la signer,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ci-joint et tous documents s'y rapportant,
- De préciser dans la convention à l'article 4 que les abris-voyageurs concernés par cette convention sont implantés rue Edouard Meunier et Avenue St Sulpice dans la commune.

2016-79 Modifications du règlement des services périscolaire et cantine

Monsieur le Maire,

Vu la réunion de la commission scolaire du 15/11/2016 qui propose une modification du règlement en incluant les TAP-NAP au tarif CAFO d'une heure,

Vu la nécessité de mettre en évidence les temps d'activité périscolaire ou nouvelle activité périscolaire (TAP-NAP) dans le règlement et dans les tarifs,

Propose de modifier le règlement et les tarifs en conséquence,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De modifier le règlement des services périscolaire et cantine en incluant les TAP/NAP au tarif CAFOD d'une heure comme présenté,
- De préciser cette tarification dans les tarifs des services périscolaire, cantine et aide aux leçons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H35.

DELIBERATIONS VISEES PAR LA SOUS-PREFECTURE LE 22/11/2016 ET LE 23/11/2016 .



Le Maire,

Jean-Pierre DAMIEN